Hauts-de-France, Somme Beaumont-Hamel Hamel

## Monument aux morts de Beaumont-Hamel

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA80000028 Date de l'enquête initiale : 1990 Date(s) de rédaction : 2011

Cadre de l'étude : patrimoine mémoriel monuments aux morts de la Somme

Degré d'étude : étudié

## Désignation

Dénomination : monument aux morts Appellation : de la guerre de 1914-1918

## Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : . parcelle non cadastrée

### Historique

Le 14 juin 1933, la municipalité de Beaumont-Hamel décida l'érection de deux monuments aux morts, l'un pour Beaumont et l'autre pour Hamel. Le marché, passé entre la commune et le sculpteur Charles Gern, installé à Albert, prévoyait deux monuments en pierre d'Euville sur des fondations en béton également prises en charge par le sculpteur, le tout pour 32 000 francs. Un dessin est conservé aux archives départementales de la Somme. L'autorisation préfectorale fut délivrée le 27 juin 1933.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates: 1933 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Charles Gern (sculpteur, attribution par source)

### Description

Le monument aux morts de Beaumont se situe Il présente la forme d'un groupe sculpté (étudié), représentant une Piéta au Poilu, placé sur un piédestal.

#### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; ciment ; pierre de taille

#### Typologies et état de conservation

Typologies : représentation figurée (groupe sculpté) ; allégorie féminine patriotique et Poilu

### Décor

Techniques : sculpture (étudié) Précision sur les représentations :

Guirlandes de laurier sur les faces latérales du socle. Croix de guerre sur la face principale du socle.

#### **Dimensions**

Mesures: h: 290; 1: 175; la: 175

## Statut, intérêt et protection

La commune de Beaumont-Hamel fait élever deux monuments aux morts, commandés au sculpteur Charles Gern en 1933. Celui du Hamel est une variante de celui qui est commandé pour le village de Beaumont. Le monument présente une typologie iconographique très atypique dans l'aire d'étude. Charles Gern conçoit plusieurs monuments dans le même style et la même pierre, à Auchonvillers et à Albert.

Statut de la propriété : propriété de la commune

#### Références documentaires

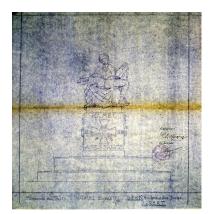
### Documents figurés

• **Monument aux morts. Hamel**. Dessin, par Charles Gern, 1933 (AD Somme; 99 R\_CP\_334022/19; http://archives.somme.fr/ark:/58483/a011261413625IWb21p).

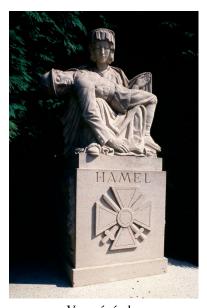
#### **Bibliographie**

 INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE. La Somme à ses enfants. Réd. Dominique GUERRINI, Jean-Etienne GUERRINI. Itinéraire du Patrimoine, 64. Amiens: AGIR-Pic, 1994.
p. 20.

#### Illustrations



Projet de Charles Gern, 1933 (AD Somme). Phot. Archives départementales de la Somme (reproduction) IVR22\_20118005006NUCA



Vue générale. Phot. Christiane Riboulleau IVR22\_19948000347ZA

#### **Dossiers liés**

# Dossiers de synthèse :

Les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale dans la Somme - dossier de présentation (IA80000113) **Oeuvre(s) contenue(s) :** 

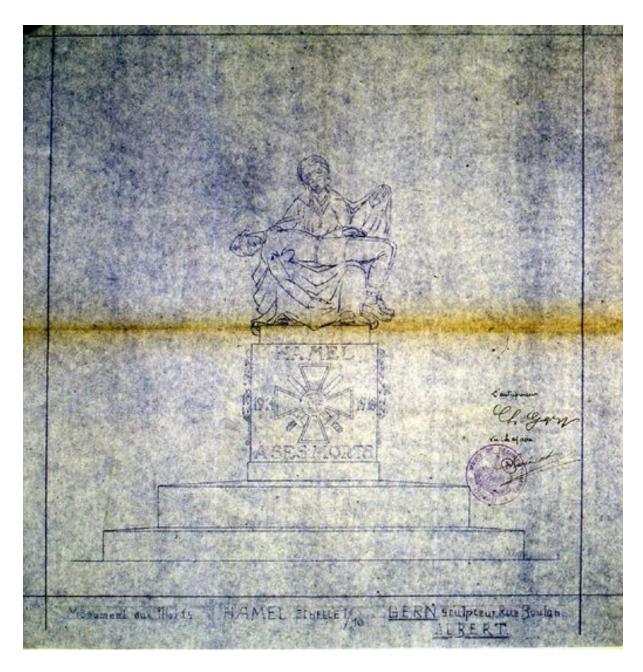
### **Oeuvre(s) en rapport :**

Groupe sculpté (figure colossale) : Pieta au poilu (IM80000014) Picardie, Somme, Beaumont-Hamel, Hamel, Monument aux morts

Monument aux morts de Beaumont-Hamel (IA80000029) Picardie, Somme, Beaumont-Hamel, Beaumont, rue Favrel

Auteur(s) du dossier : Dominique Guerrini, Jean-Etienne Guerrini, Judith Förstel, Isabelle Barbedor

 $Copyright(s): (c)\ Ministère\ de\ la\ culture\ ;\ (c)\ R\'egion\ Hauts-de-France\ -\ Inventaire\ g\'en\'eral$ 



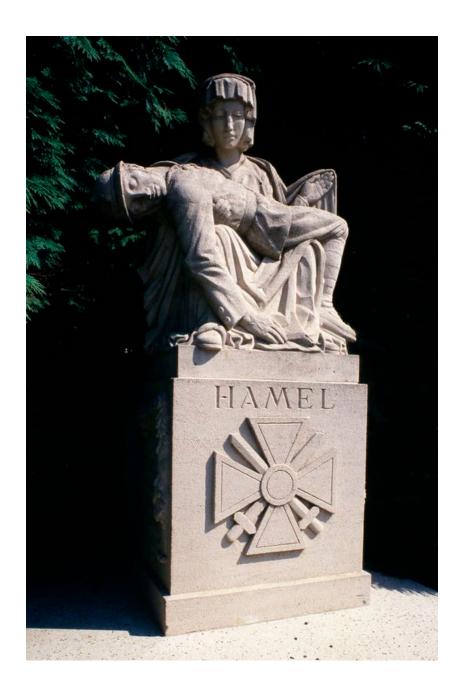
Projet de Charles Gern, 1933 (AD Somme).

### IVR22\_20118005006NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales de la Somme (reproduction)

(c) Département de la Somme

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

# IVR22\_19948000347ZA

Auteur de l'illustration : Christiane Riboulleau (c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation